

Publication des données Bocage via GéoBretagne pour la constitution d'un référentiel régional

Note validée par les membres du Pôle métier Bocage

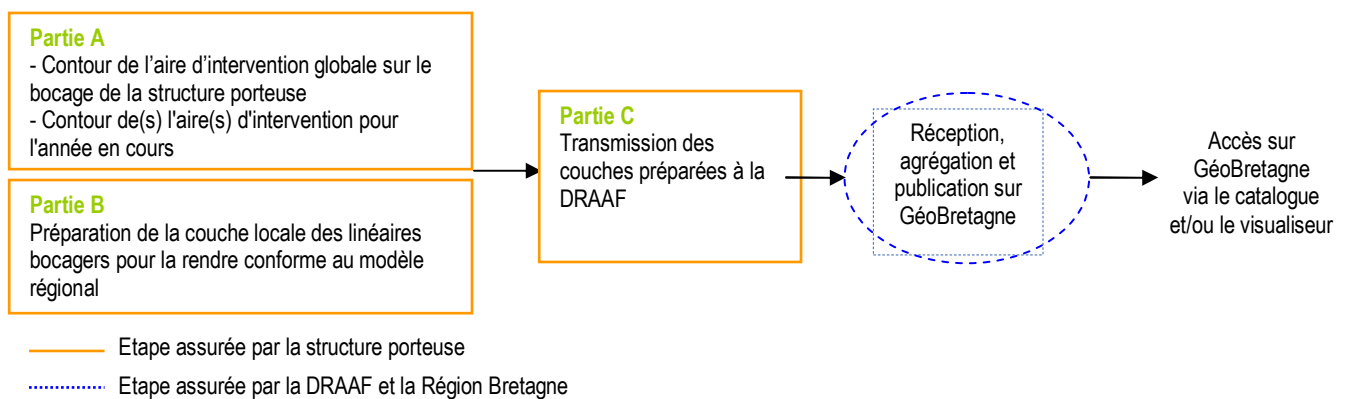
Afin de se doter d'outils d'évaluation, le comité régional Breizh Bocage a décidé d'intégrer les préconisations du pôle métier BOCAGE pour caractériser les linéaires bocagers lors du prochain programme Breizh Bocage 2 (2015-2020).

Dès 2014, toute production de nouvelles données doit se conformer aux principes de topologie, à la structuration et aux attributs à renseigner retenus dans l'annexe 2 du cahier des charges Breizh Bocage – année 2014. Durant cette année de transition, les structures porteuses sont également invitées à rendre compatible leur SIG local afin de tendre vers cette structuration et notamment de saisir et renseigner les attributs des linéaires créés ou en gestion durant le précédent programme Breizh Bocage 1 (2007-2013).

Cette décision du comité Breizh Bocage rejoint la démarche voulue par le pôle métier BOCAGE de construire une mémoire collective, partagée et pérenne du bocage en Bretagne en s'appuyant sur toutes les productions locales de données géo-localisées sur cette thématique.

Cette note a pour objectif d'accompagner les structures porteuses engagées dans les programmes successifs de Breizh Bocage pour leur permettre de préparer et transmettre leurs données à la DRAAF Bretagne afin de les agréger et les publier sous GéoBretagne. Elle s'adresse plus largement à toute structure qui a produit des données bocage entre 2007 et 2013 et qui n'envisage pas aujourd'hui de s'engager dans le second programme Breizh Bocage.

Les étapes permettant la publication d'une couche régionale sur le bocage sont résumées dans le schéma ci-dessous :



SOMMAIRE

Partie A. Cartographie des aires d'intervention

Partie B. Préparation des données locales pour les intégrer au modèle régional

B.1. Rappels (extraits du Guide élaboré par Cyrille Menguy (SCOP Avant Premières) et le Pôle métier)
Les relations entre la couche BOCAGE_AJOUR et les couches états des lieux et travaux

B.2. La relation entre la couche BOCAGE_AJOUR proposée dans le guide et celle à remonter pour constituer le référentiel régional des linéaires bocagers recensés

B.3. Etapes pour préparer les données locales et les intégrer au modèle régional

ANNEXES

Indique dans le texte un renvoi vers les annexes

Annexe 1. Liste des noms abrégés des structures pour le nommage des fichiers à transmettre

Annexe 2. Exemples et points de vigilance sur les aspects techniques de certaines étapes

2.1. Exemples de construction de tables de correspondance

2.2. Points de vigilance dans la gestion des doublons

2.3. Points de vigilance sur les attributs attendus dans la couche régionale

Annexe 3. Cahier des charges Breizh Bocage transitoire 2014 : annexe 2

Partie A. Cartographie des aires d'intervention

La remontée des aires d'intervention de la structure a pour objectif de cartographier l'état d'avancement du programme Breizh Bocage.

On distingue deux types d'aires d'intervention :

- Le territoire de la structure porteuse impacté par une étude territoriale. Ce territoire correspond au(x) contour(s) du volet 1 de Breizh Bocage 2007-2013 (ou étude validée par le comité Breizh Bocage) et au volet 1 réalisé en 2014.
- des parties de territoires portant un volet 2 (diagnostic action) et/ou un volet 3 (travaux) pour l'année 2014.

2 cas peuvent se présenter :

1^{er} cas- l'aire d'intervention regroupe des communes entières

C'est le cas d'une communauté de communes mais également celui d'un syndicat de bassin versant qui a choisi de retenir des communes entières sans s'arrêter à la limite hydrographique.

La liste des communes concernées est fournie sous la forme d'un tableau à deux colonnes (INSEE_COM, NOM_COM) au format csv ou excel ou calc....

Les structures qui utilisent la BDTOPO de l'IGN pour délimiter les aires d'intervention peuvent choisir de les transmettre sous forme de couche graphique au format shape file projection Lambert 93.

2^{ème} cas- l'aire d'intervention porte sur un territoire de type hydrographique

Dans ce cas de bassins versants, les contours doivent être en cohérence topologique entre eux et avec le référentiel des bassins versants de la BDCARTHAGE (accessible sur le site du Sandre

<http://services.sandre.eaufrance.fr/telechargement/geo/BDCarthe/FXX/2013/>) ou des masses d'eau (accessible sur le site de l'agence de l'eau Loire Bretagne http://www.eau-loire-bretagne.fr/informations_et_donnees/outils_de_consultation/masses_d_eau).

Les couches graphiques sont livrées au format shape file, projection Lambert 93.

Les fichiers de données transmis (couche graphique ou format tableur) sont à nommer selon le modèle ci dessous :

AIRE_BB_V1_[nom abrégé de la structure]

AIRE_BB_V2_2014_[nom abrégé de la structure]

AIRE_BB_V3_2014_[nom abrégé de la structure]



La liste des noms abrégés des structures est fournie en annexe 1.

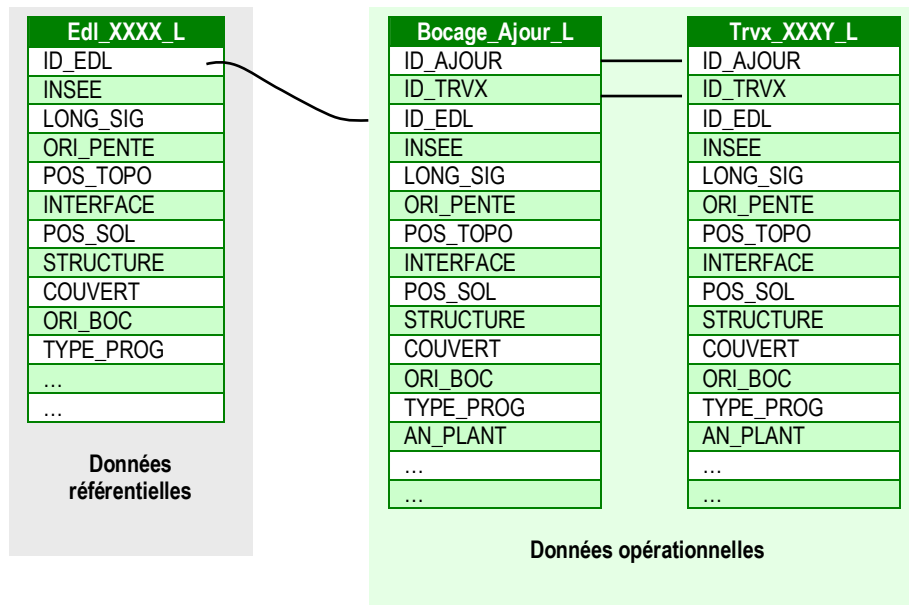
Partie B. Préparation des données locales pour les intégrer au modèle régional

La couche des linéaires bocagers remontée par chaque structure porteuse est constituée des linéaires identifiés dans l'état des lieux (étude territoriale) et des linéaires créés (talus et/ou plantations). Elle s'appuie sur la couche **BOCAGE_A_JOUR** dont la création et la mise à jour sont décrites dans la fiche VIII Gestion du SIG bocage (pages 5 et 6) - <http://cms.geobretagne.fr/content/bocage-fiche-8-gestion-du-sig-bocage>.

B.1. Rappels (extraits du Guide élaboré par Cyrille Menguy (SCOP Avant Premières) et le Pôle métier)

Les attributs et les relations entre la couche BOCAGE_AJOUR et les couches états des lieux (EDL) et travaux (Trvx) sont décrits ci-dessous (CF. fiche technique III Structuration des données page 5 -

<http://cms.geobretagne.fr/content/bocage-fiche-3-structuration-des-donn%C3%A9es>).



NB.

- Le suffixe L caractérise une couche de linéaires.
- XXXX et XXXY caractérise l'année de production de la couche

La fiche VIII Gestion du SIG bocage montre comment des linéaires, stockés dans différentes couches, compte tenu de leur mode de production et de leur temporalité (état des lieux, travaux), peuvent alimenter, annuellement une couche locale unique.

La chronologie décrite dans la fiche VIII est la suivante :

- la couche Edl_XXXX_L ne doit pas être modifiée, c'est l'état des lieux une année donnée. Elle est donc dupliquée dans une couche Bocage_Ajour_L
- puis est ajouté un identifiant ID_AJOUR
- enfin, en s'appuyant sur les linéaires de la couche BOCAGE_AJOUR, les couches annuelles de travaux sont ajoutées (fonctions copier/coller, découper/coller...)

Lors de la mise en œuvre du programme Breizh Bocage 1 (2007-2013), les structures porteuses ont organisé leurs données de façons très diverses (couche état des lieux, couches annualisés de travaux, couches par commune...). Afin de pouvoir remonter ces données SIG selon le modèle attendu, il sera nécessaire de constituer la couche BOCAGE_AJOUR a posteriori.

B.2. La relation entre la couche BOCAGE_AJOUR proposée dans le guide et celle à remonter pour constituer le référentiel régional des linéaires bocagers recensés

Le tableau ci-dessous présente les attributs de la couche BOCAGE_AJOUR et les attributs attendus dans la couche régionale des linéaires bocagers.

Ajour_L	Dans la couche régionale	
ID_AJOUR	renommé ID_LOCAL	tous les linéaires
ID_TRVX	attribut non remonté mais important au niveau local (lien avec les autres couches)	
ID_EDL	attribut non remonté mais important au niveau local (lien avec les autres couches)	
INSEE		tous les linéaires
LONG_SIG		tous les linéaires
ORI_PENTE		les linéaires en gestion
POS_TOPO		les linéaires en gestion
INTERFACE		les linéaires en gestion
POS_SOL		les linéaires en gestion
STRUCTURE		les linéaires en gestion
COUVERT		tous les linéaires
ORI_BOC	attribut non remonté	
TYPE_PROG		les linéaires en gestion
AN_PLANT	remplacé par AN_IMPLANT	les linéaires en gestion
QUALITE	<- QUALITE	tous les linéaires
REF_UTIL	<- REF_UTIL	tous les linéaires
SIRET_PROD	<- SIRET_PROD	tous les linéaires
NOM_PROD	<- NOM_PROD	tous les linéaires
TRVX_BOC	<- TRVX_BOC remonté à partir de 2015 pour suivre les travaux dans Breizh Bocage 2	



En annexe 2, un point de vigilance sur les attributs attendus dans la couche régionale et en annexe 3, un rappel de la description des attributs.

B.3. Etapes pour préparer les données locales et les intégrer au modèle régional

Deux cas peuvent se présenter :

- votre structure a un historique important et vous devez créer cette couche BOCAGE_A_JOUR **a posteriori**. Dans ce cas, il est nécessaire :
 - 1- de prévoir la gestion des linéaires en **doublons** (à savoir ceux "dessinés" dans plusieurs couches). Dans la plupart des cas, la gestion des doublons ne peut se faire que "**manuellement**"
 - 2- de faire **converger les plages de valeurs utilisées** localement pour certains attributs vers celles attendues dans la couche régionale.
 - ▶ **Etapes 1 à 8**
- votre structure a suivi les préconisations du guide et vous avez déjà une couche BOCAGE_AJOUR.
 - ▶ **Etape 8**

Les étapes.

Pour construire la couche BOCAGE_A_JOUR, socle de la couche régionale, **7 étapes** sont identifiées :

1. construire des tables de correspondance entre les valeurs des attributs utilisées localement et celles attendues dans la couche régionale
2. créer une couche unique des travaux en agrégeant les couches annuelles et en éliminant les doublons
3. si plusieurs volets 1, créer une couche unique des "états des lieux" en éliminant les doublons
4. agréger la couche unique "travaux" et la couche unique "état des lieux" en éliminant les doublons
5. créer la couche BOCAGE_AJOUR et renseigner un identifiant (ID_AJOUR) devant chaque linéaire
CF. fiche IV : Identifiants - <http://cms.geobretagne.fr/content/bocage-fiche-4-identifiants>
6. vérifier que les 8 attributs "obligatoires" sont bien renseignés pour tous les linéaires
7. renseigner autant que possible les 7 attributs pour les linéaires issus de travaux durant le programme Breizh Bocage 1 (2007-2013)

NB : renseigner les attributs SIRET_PROD, NOM_PROD, REF_UTIL et QUALITE lors de l'étape la plus adéquate compte tenu de l'organisation des données dans votre structure.

Pour préparer la remontée des linéaires recensés dans une couche régionale, **1 étape** est identifiée :

8. créer la couche qui remontera au niveau régional pour votre structure en sélectionnant les attributs de la couche BOCAGE_AJOUR attendus et la nommer **BOCAGE_L_[aaaa]_[nom abrégé de la structure]**



L'annexe 2 apporte des précisions sur certains aspects techniques rencontrés lors de ces étapes. Elle pointe également les points de vigilance.

Des modèles de couches graphiques sont déjà proposés en téléchargement dans l'espace de publication de GéoBretagne (couche état des lieux, couche bocage à jour, couche travaux...). Ils vont être très prochainement réactualisés pour intégrer des évolutions mineures. Le modèle de la couche à remonter sera ajouté.

Partie C. Transmission des couches graphiques à la DRAAF

Avant de transmettre la couche **BOCAGE_L_[aaaa]_[nom abrégé de la structure]**, vérifiez que :

- chaque linéaire bocager possède bien l'identifiant ID_LOCAL. L'attribut nommé ID_LOCAL est le même que l'attribut ID_AJOUR
- les 8 attributs suivants sont renseignés pour **tous** les linéaires : ID_LOCAL, INSEE, LONG_SIG, COUVERT, SIRET_PROD, NOM_PROD, REF_UTIL, QUALITE
- l'attribut **TYPE_PROG** est renseigné à **BB1** pour les linéaires issus de travaux durant le programme Breizh Bocage 1 (2007-2013)
- l'attribut **AN_IMPLANT** est renseigné pour les linéaires créés (talus et/ou plantations) durant le programme Breizh Bocage 1 (2007-2013)
- la couche est en Lambert 93
- la couche est au format shape file

La couche **BOCAGE_L_[aaaa]_[nom abrégé de la structure]** est à déposer sur le site ftp de la DRAAF avec celles des aires d'intervention, **AIRE_BB_V1_[nom abrégé de la structure]** et, selon les structures, **AIRE_BB_V2_2014_[nom abrégé de la structure]**, **AIRE_BB_V3_2014_[nom abrégé de la structure]**.

Lien vers le site ftp : ftp://draaf53_bocage:breizh@ftp.agriculture.gouv.fr/

Un mail doit être en parallèle envoyé à Dominique Potdevin : dominique.potdevin@agriculture.gouv.fr et Florence Massa : florence.massa@region-bretagne.fr.

Le cahier des charges Breizh Bocage – année 2014 prévoit une transmission des couches courant septembre.

A noter que ce travail de préparation sera capitalisé dès 2015 puisque la couche annuelle de travaux pourra s'appuyer sur la couche BOCAGE_A_JOUR.
De plus, toutes les informations relevées sur le terrain et caractérisant les linéaires recensés pourront enrichir cette couche.

*[La fiche de **metadonnées** est en cours de rédaction sur GéoBretagne. Elle sera soumise à validation lors de la prochaine réunion du pôle métier Bocage en septembre.]*

Cette note est aussi l'occasion de rappeler qu'il vous est possible d'enregistrer et/ou d'actualiser vos coordonnées (animateur bocager et géomaticien) dans l'annuaire des opérateurs bocagers

<http://cms.geobretagne.fr/content/annuaire-des-op%C3%A9rateurs-bocagers-en-bretagne>.

Nous contacter si problème.

Cet annuaire permet au pôle métier Bocage de vous tenir informé des travaux menés et vous permet également d'identifier les structures porteuses et le logiciel SIG qu'elles utilisent.

ANNEXE 1

Liste des noms abrégés des structures pour le nommage des fichiers à transmettre

dép.	dénomination de la structure porteuse	n° SIRET	nom abrégé de la structure
22	Association Frémur baie de Beauvais	51324265100018	FREMUR_BB
22	Association Terres et Bocages	50755093700027	TERRE_BOCAGE
22	COEUR EMERAUDE	41222714200012	C_EMERAUDE
22	Communauté d'Agglomération de Saint-Brieuc	24220051700066	CA_ST_BRIEUC
22	Communauté de communes Côte de Penthièvre	24221442700013	CC_PENTHIEVRE
22	Communauté de communes du pays de Caulnes	24220060800014	CC_CAULNES
22	Communauté de communes Pays de Loudéac	20004247100017	CIDERAL
22	Communauté de communes Plancoët-Plélan	20003578000010	CC_PLANCOET_PL
22	Dinan communauté	20004325500013	DINAN_C
22	Lannion Trégor communauté	20004066500016	LTA
22	SM bassins versants Jaudy Guindy Bizien	20001570900013	JGB
22	SM Kerne Uhel	25220190000021	KERNE_UHEL
22	Syndicat Mixte du bassin versant du lac de Jugon	20002043600016	LAC_JUGON
22	Syndicat Mixte Environnement Goëlo Argoat	20001738200025	SMEGA
22	Ville de LANNION	21220113100019	V_LANNION
29	Communauté de communes de Plabennec et des Abers	24290055300031	CC_ABERS
29	Communauté de Communes du Pays de Quimperlé	24290069400074	CC_QUIMPERLE
29	Communauté de communes du Pays Fouesnantais	24290066000117	CC_FOUESNANTAIS
29	EP Aménagement Gestion versant de l'Aulne	20001479300018	EPAGA
29	EP Gestion et Aménagement de la baie de Douarnenez	20003086400025	EPAB
29	Parc Naturel Régional d'Armorique	25290105300014	PNRA
29	SM des eaux du bas Léon	25290106100017	BAS_LEON
29	Syndicat de bassin de l'Elorn	25290108700046	ELORN
29	Syndicat des eaux de Kermorvan	25290003000013	KERMORVAN
29	Syndicat Mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor	25290093100020	TREGOR
29	Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique du Haut Léon	25290094900014	HT_LEON
35	ANTRAIN Communauté	24350054300042	ANTRAIN_C
35	COGLAIS Communauté	24350050100016	COGLAIS_C
35	Communauté de communes Baie du Mont St-Michel	24350057600042	CC_BAIE_ST_MICH
35	Communauté de communes de Saint-Méen Montauban	20003899000012	CC_MONTAUBAN
35	Communauté de communes du Pays de Moyenne Vilaine et Semnon	24350064200125	CC_VIL_SEMNON
35	Communauté de communes du val d'Ille	24350066700288	CC_VAL_ILLE
35	Communauté de communes Pays de la roche aux fées	24350063400064	CC_ROCHE_FEES
35	LOUVIGNE Communauté	24350053500048	LOUVIGNE_C
35	SI du bassin de la Seiche	25350177900032	SEICHE
35	SI du bassin de la Vilaine amont	20001027000029	VIL_AMONT
35	SI du bassin du Chevré	25350157100017	CHEVRE
35	SIVOM du haut Couesnon	24350034500026	HT_COUESNON
35	SM du bassin du Linon	20003537600025	LINON
35	Syndicat mixte du bassin de la Flume	20004512800010	FLUME
35	Syndicat mixte du bassin de l'Ille et Illet	20004513600013	ILLE_ILLET
35	Syndicat mixte du bassin du Meu	25350168800027	MEU
35	Syndicat Mixte du bassin rennais (SMPBR)	25350262900012	SMPBR
56	SM du Grand Bassin de l'Oust	20002624300010	GBO
56	Syndicat de la vallée du Blavet	25560079300046	BLAVET
56	Syndicat du bassin du Scorff	25560097500031	SCORFF

ANNEXE 2

Exemples et points de vigilance sur les aspects techniques de certaines étapes

2.1. Exemples de construction de tables de correspondance

L'objectif est ici de garder une trace entre les plages de valeurs des attributs qui ont été utilisées localement et celles remontées à l'échelle régionale.

Deux exemples sont présentés ci-dessous :

Exemple 1 : Une structure a pu coder les valeurs possibles de l'attribut "CONTINUITE" de la manière suivante :

Nu : N

Epars : E

Lâche : L

Dense : D

On constate qu'on peut directement faire correspondre les valeurs de l'attribut "CONTINUITE" de la structure à celles de l'attribut "COUVERT" préconisées dans l'annexe 2. On peut donc ainsi établir une correspondance :

CONTINUITE	COUVERT
N	0
E	1
L	2
D	3

Exemple 2 : une structure a pu mettre en place une typologie des linéaires bocagers simple dans un attribut "TYPE" correspondant aux objets à décrire sur son territoire :

Talus nu : TN

Haie brise vent à plat : HV

Relique de ragosses sur talus : RC

Or, cette typologie rend compte de plusieurs éléments : la densité du couvert ligneux, la position au sol du linéaire bocager et sa structure. Ainsi, on va devoir décomposer pour faire correspondre les deux modes de descriptions du linéaire :

TYPE	COUVERT	POS_SOL	STRUCTURE
TN	0	T	SE
HV	3	P	HM
RC	1	T	HJ

Les correspondances identifiées permettent de passer d'une plage de valeurs stockées dans un seul attribut local aux attributs attendus dans la couche régionale en créant des tables de correspondance.

2.2. Points de vigilance dans la gestion des doublons

L'objectif est de constituer une couche unique de linéaires ayant porté des **travaux** lors du programme Breizh Bocage 1 (2007-2013) en supprimant les **doublons** (ex. un linéaire planté qui l'année suivante est soumis à un entretien = 1 seul linéaire). *Cette couche unique sera ensuite rapprochée de la couche état des lieux afin d'éliminer également les doublons.*

Pour certaines structures, la réorganisation administrative peut conduire à disposer de plusieurs "état des lieux" car plusieurs volets 1 du programme Breizh Bocage 1 (2007-2013). L'objectif de disposer d'une couche unique état des lieux est le même. Le traitement des linéaires en doublons devrait être marginal, et situé essentiellement en limites des contours des anciennes structures.

Précautions.

- **ajouter** un identifiant (si il n'existe pas) dans toutes les couches locales "état(s) des lieux" et "travaux" **avant** tout traitement d'agrégation.
- **ajouter** un attribut dans chaque couche qui indique l'année des travaux dans les couches travaux et si besoin, un attribut qui précise de quel volet 1 vient l'état des lieux
- faire les traitements sur des **copies** de ces couches locales "travaux" et "état(s) des lieux".

Dans la plupart des cas, la gestion des doublons ne pourra se faire que manuellement. Quelques pistes possibles à adapter au cas par cas selon les structures :

- se poser la question si vous ne retenez que les attributs attendus dans la couche régionale ou si vous souhaitez récupérer tous les attributs locaux. Les couches travaux Breizh Bocage 1 (2007-2013) et 2014 de départ existent toujours et les deux attributs cités dans les précautions permettent de garder le lien.
- visualiser toutes les couches avec une couleur et une épaisseur différente par année, en ne gardant que le linéaire créé une année (suppression des linéaires des entretiens superposés des années suivantes) puis agréger dans une seule couche les linéaires conservés. Faire attention à la gestion des attributs des linéaires en doublon. Toutes les informations sont-elles récupérées ?
- il est possible aussi d'ajouter toutes les couches travaux dans une seule couche en commençant par la plus ancienne, faire une analyse thématique sur l'année (couleur et épaisseur de trait) et ne garder qu'un linéaire lorsqu'il y a doublon. La gestion des attributs sur les doublons peut, dans ce cas, être facilitée.
- se poser la question de la qualité topologique des linéaires de type **travaux** conservés. La qualité et les attributs des linéaires bocagers "travaux" du programme Breizh bocage 1 (2007-2013) restent la priorité. Les linéaires issus de l'état des lieux remontés dans la couche régionale permettront cependant de travailler sur le calcul de certains indicateurs malgré une topologie de qualité très moyenne.
- si vous estimez que la vectorisation des linéaires bocagers est vraiment de mauvaise qualité et si le territoire est très grand, privilégiez la remontée des linéaires recensés par commune ayant eu des travaux entre 2007 et 2014.

2.3. Points de vigilance sur les attributs attendus dans la couche régionale

Les 8 attributs suivants sont à renseigner pour tous les linéaires : ID_LOCAL, INSEE, LONG_SIG, COUVERT, SIRET_PROD, NOM_PROD, REF_UTIL, QUALITE.

Dans la mesure du possible, les 7 attributs suivants sont à renseigner pour les linéaires ayant fait l'objet de travaux durant le programme Breizh Bocage 1 (2007-2013) : ORI_PENTE, POS_TOPO, INTERFACE, POS_SOL, STRUCTURE, AN_IMPLANT, TYPE_PROG.

A noter :

- de nouveaux attributs sont attendus, notamment les attributs de type "métadonnée". Il peut être opportun de les ajouter dès à présent dans la couche BOCAGE_AJOUR en sachant qu'ils peuvent être renseignés par requête (exemple, QUALITE=N pour tous les linéaires provenant d'un état des lieux dont la topologie n'est pas juger de qualité par la structure....)
- l'attribut ID_AJOUR est renommé dans la couche régionale pour une meilleure lisibilité des utilisateurs de cette couche. Il n'est pas nécessaire de changer le nom dans la couche BOCAGE_AJOUR.
- l'attribut AN_PLANT est remplacé en AN_IMPLANT pour intégrer les créations de talus nus. Il est préférable de changer le nom de l'attribut dans la couche BOCAGE_AJOUR car la signification est différente.
- *l'attribut TRVX_BOC sera ajouté à la couche régionale à partir de 2015 afin de pouvoir construire un indicateur sur la nature des travaux réalisés (création d'emprise, restauration d'emprise et travaux d'amélioration sylvicole).*

Concernant les linéaires ayant porté des travaux durant le programme Breizh Bocage 1, il est important de bien renseigner AN_IMPLANT et TYPE_PROG afin de pouvoir identifier ces linéaires et construire un indicateur sur leur gestion durant ce programme.

- **AN_IMPLANT** : pour remonter à minima l'année* d'implantation (talus et/ou plantation) du linéaire pendant le programme Breizh Bocage 1
* l'année retenue correspond à la fin de la campagne d'implantation Ex. hiver 2011/2012 = 2012
- **TYPE_PROG** : renseigné par la valeur BB1 pour identifier les linéaires ayant fait l'objet de travaux (création d'emprise mais aussi restauration et travaux sylvicoles).

En effet, ces linéaires pourront, par la suite, faire l'objet de travaux (Breizh Bocage 2 ou MAE) et l'attribut TYPE_PROG changera (BB2 ou MAE).

Exemple.

Couche remontée en 2014

ID_AJOUR		AN_IMPLANT	TYPE_PROG	*TRVX_BOC (à partir de 2015)
127	plantation de 1995 avec le FEOGA	1995	FEOGA	
129	plantation sur talus sans historique connu	9999	SANS	
150	linéaire restauré avec Breizh Bocage 1		BB1	
160	linéaire restauré essentiellement par plantation avec Breizh Bocage 1	2008	BB1	
500	plantation hiver 2013/2014 avec Breizh Bocage	2014	BB1	

Couche remontée en 2015

ID_AJOUR		AN_IMPLANT	TYPE_PROG	TRVX_BOC (à partir de 2015)
127	plantation de 1995 avec le FEOGA	1995	FEOGA	
129	plantation sur talus sans historique connu	9999	SANS	
150	linéaire restauré avec Breizh Bocage 1 non repris par Breizh Bocage 2		BB1	
160	linéaire restauré majoritairement par plantation avec Breizh Bocage 1	2008	BB2	TAS
500	dégagement de la plantation hiver 2013/2014 avec Breizh Bocage	2014	BB2	
800	plantation hiver 2014/2015 avec Breizh Bocage 2	2015	BB2	CE
850	linéaire restauré avec Breizh Bocage 2		BB2	RE

* Les valeurs pressenties de l'attribut TRVX_BOC à partir de 2015 sont CE - création d'emprise, RE - restauration d'emprise et TAS - travaux d'amélioration sylvicoles.

Concernant les linéaires uniquement présents dans l'état des lieux et n'ayant pas fait l'objet de travaux, les attributs (ORI_PENTE, POS_TOPO, INTERFACE, POS_SOL, STRUCTURE, AN_IMPLANT, TYPE_PROG) vont pour la plupart des structures être laissés à vide.
